

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 10/15 à 12/15.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 13/15 à 15/15

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure la baisse du coût du travail permet-elle de réduire le chômage ?

DOCUMENT 1

La solution retenue depuis 1993 a été celle de l'extension des exonérations⁽¹⁾ de cotisations sociales. Il existe 54 dispositifs pour un coût total de 32 milliards (par an). [...] Les entreprises bénéficient d'une réduction de cotisations sociales sur les bas salaires, de 26 points de pourcentage des cotisations employeurs pour les travailleurs au salaire minimum, qui décroît linéairement jusqu'à 1,6 fois le SMIC⁽²⁾. Ceci réduit de 18,6 % le coût du salaire minimum. De plus, les travailleurs au salaire minimum perçoivent une prime pour l'emploi (de 7,7 % du salaire au maximum) pour creuser l'écart entre le salaire minimum et le RSA⁽³⁾. Le coût des allègements de cotisations sociales était de l'ordre de 21,4 milliards d'euros en 2011.

Source : « Compétitivité, le choc illusoire... Faut-il réformer le financement de la protection sociale ? », STERDYNIAC Henri, *Note de l'OFCE*, 2012.

⁽¹⁾ Exonération : suppression.

⁽²⁾ SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance.

⁽³⁾ RSA : revenu de solidarité active.

DOCUMENT 2**Coût de la main-d'œuvre⁽¹⁾ par heure et productivité du travail en 2012**

| Pays | Niveau du coût de la main-d'œuvre par heure en 2012 (en €) | Productivité de la main-d'œuvre par heure travaillée en 2012 (en € par heure) |
|---------------|--|---|
| France | 34,2 | 45,4 |
| Allemagne | 30,5 | 42,6 |
| Pologne | 7,4 | 10,4 |
| Estonie | 8,4 | 11,2 |
| Espagne | 21 | 31,5 |
| Royaume-Uni | 21,6 | 39,3 |
| Union 27 pays | 23,4 | 32,2 |

Source : Eurostat, 2013.

⁽¹⁾ Coût de la main-d'œuvre : salaires + charges sociales.**DOCUMENT 3****Taux de chômage dans quelques pays de l'OCDE**

| En % | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 ⁽¹⁾ |
|------------------|------|------|------|---------------------|
| Union européenne | 9,7 | 9,7 | 10,5 | 11 |
| OCDE Total | 8,3 | 8 | 8 | 8,04 |
| France | 9,7 | 9,6 | 10,2 | 10,8 |
| Allemagne | 7,1 | 6 | 5,5 | 5,4 |
| Pologne | 9,7 | 9,7 | 10,1 | 10,6 |
| Estonie | 16,9 | 12,6 | 10,1 | 9,3 |
| Espagne | 20,1 | 21,6 | 25,1 | 26,5 |
| Royaume-Uni | 7,8 | 8 | 7,9 | 7,7 |
| États-Unis | 9,6 | 9 | 8,1 | 7,7 |

Source : OCDE, 2013.

⁽¹⁾ Données du premier trimestre 2013.

DOCUMENT 4**Évolution des dépenses de consommation en volume et du pouvoir d'achat du revenu disponible brut ⁽¹⁾ en France entre 2006 et 2012 (en %)**

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|------|-------|
| Dépense de consommation des ménages (en volume) | 2,2 | 2,3 | 0,3 | 0,1 | 1,5 | 0,5 | - 0,4 |
| Pouvoir d'achat du revenu disponible brut ⁽²⁾ . | 2,5 | 3,0 | 0,4 | 1,2 | 0,9 | 0,7 | - 0,9 |

Source : « La consommation des ménages en berne en 2012 », *INSEE Première*, juin 2013.

⁽¹⁾Le revenu disponible brut est le revenu à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.

⁽²⁾L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

| |
|-------------------------|
| Épreuve composée |
|-------------------------|

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Vous présenterez deux risques liés au protectionnisme. (3 points)
2. Illustrez par un exemple comment les syndicats participent à la régulation des conflits. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez la situation de l'emploi en France qu'il met en évidence.

Statut d'emploi et groupe socioprofessionnel des personnes occupant un emploi selon le sexe

| | Effectif total (milliers) | Répartition (%) | | | Part des femmes (%) |
|---------------------------------------|------------------------------|-----------------|--------------|--------------|------------------------|
| | | Ensemble | Femmes | Hommes | |
| Non-salariés | 2 956 | 11,5 | 7,7 | 14,9 | 31,8 |
| Salariés | 22 799 | 88,5 | 92,3 | 85,1 | 49,7 |
| <i>Dont :</i> | | | | | |
| <i>Cadres</i> | <i>4 153</i> | <i>16,1</i> | <i>13,6</i> | <i>18,4</i> | <i>40,2</i> |
| <i>Professions intermédiaires</i> | <i>6 051</i> | <i>23,5</i> | <i>25,2</i> | <i>21,9</i> | <i>51,2</i> |
| <i>Employés qualifiés</i> | <i>3 739</i> | <i>14,5</i> | <i>22,8</i> | <i>7,0</i> | <i>74,8</i> |
| <i>Employés Non qualifiés</i> | <i>3 508</i> | <i>13,6</i> | <i>22,5</i> | <i>5,6</i> | <i>78,6</i> |
| <i>Ouvriers qualifiés</i> | <i>3 520</i> | <i>13,7</i> | <i>3,4</i> | <i>23,0</i> | <i>11,8</i> |
| <i>Ouvriers non qualifiés</i> | <i>1 827</i> | <i>7,1</i> | <i>4,9</i> | <i>9,1</i> | <i>33,0</i> |
| Ensemble | 25 754 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 47,7 |

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Source : INSEE, enquête Emploi 2012.

Note : La somme des colonnes peut être différente de la somme réelle du fait des arrondis.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale.

DOCUMENT 1

**Table de destinée
Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père
(en %)**

| Catégorie socio professionnelle du fils | Catégorie socioprofessionnelle du père | | | | | | |
|--|--|---|--|----------------------------------|---------|---------|----------|
| | Agriculteur | Artisan Commerçant Chef d'entreprise | Cadre et Profession intellectuelle supérieure | Profession intermé- diaire | Employé | Ouvrier | Ensemble |
| Agriculteur | 22 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |
| Artisan, Commerçant Chef d'entreprise | 6 | 21 | 6 | 8 | 7 | 8 | 9 |
| Cadre et Profession intellectuelle supérieure | 9 | 22 | 52 | 33 | 22 | 10 | 19 |
| Profession intermédiaire | 17 | 24 | 26 | 33 | 28 | 23 | 24 |
| Employé | 9 | 9 | 6 | 9 | 17 | 12 | 11 |
| Ouvrier | 37 | 24 | 9 | 17 | 26 | 46 | 34 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : INSEE 2006.

Remarque : dans la mesure où les données sont arrondies, il est possible que le total en colonne ne soit pas égal à 100.

DOCUMENT 2

Dès la maternelle, des inégalités sociales sont visibles, particulièrement marquées dans le domaine de la logique verbale [...] mais les écarts sociaux sont également significatifs [...] dans les autres dimensions cognitives⁽¹⁾ (aisance graphique, structuration spatiale, organisation temporelle) [...]. Ensuite, au fil de la scolarité, les apprentissages scolaires revêtent un caractère cumulatif. [...]

Les élèves entrent donc en 6^{ème} avec un niveau fort inégal : en mathématiques comme en français, les 10% d'élèves les plus forts réalisent des performances environ trois fois supérieures aux 10% les plus faibles. [...] À ces inégalités de réussite, viennent s'ajouter, à partir du collège, des inégalités tenant spécifiquement aux choix scolaires. [...] Les choix d'orientation concourent à l'accroissement des inégalités sociales au collège. En effet, dans notre pays, l'orientation est conçue comme une réponse aux demandes familiales. Or celles-ci sont variables selon le niveau économique et culturel : on croit d'autant plus à l'utilité des diplômes et on en désire d'autant plus pour son enfant qu'on est soi-même instruit et/ou de milieu social élevé. De plus, les demandes sont marquées par une auto-sélection inégale selon les milieux sociaux [...]. Une étude récente du Ministère de l'Éducation Nationale montre qu'avec moins de 9 de moyenne au contrôle continu du Brevet, 66% des familles de cadres, contre 18% des familles ouvrières, demandent une orientation en second cycle long. [...]

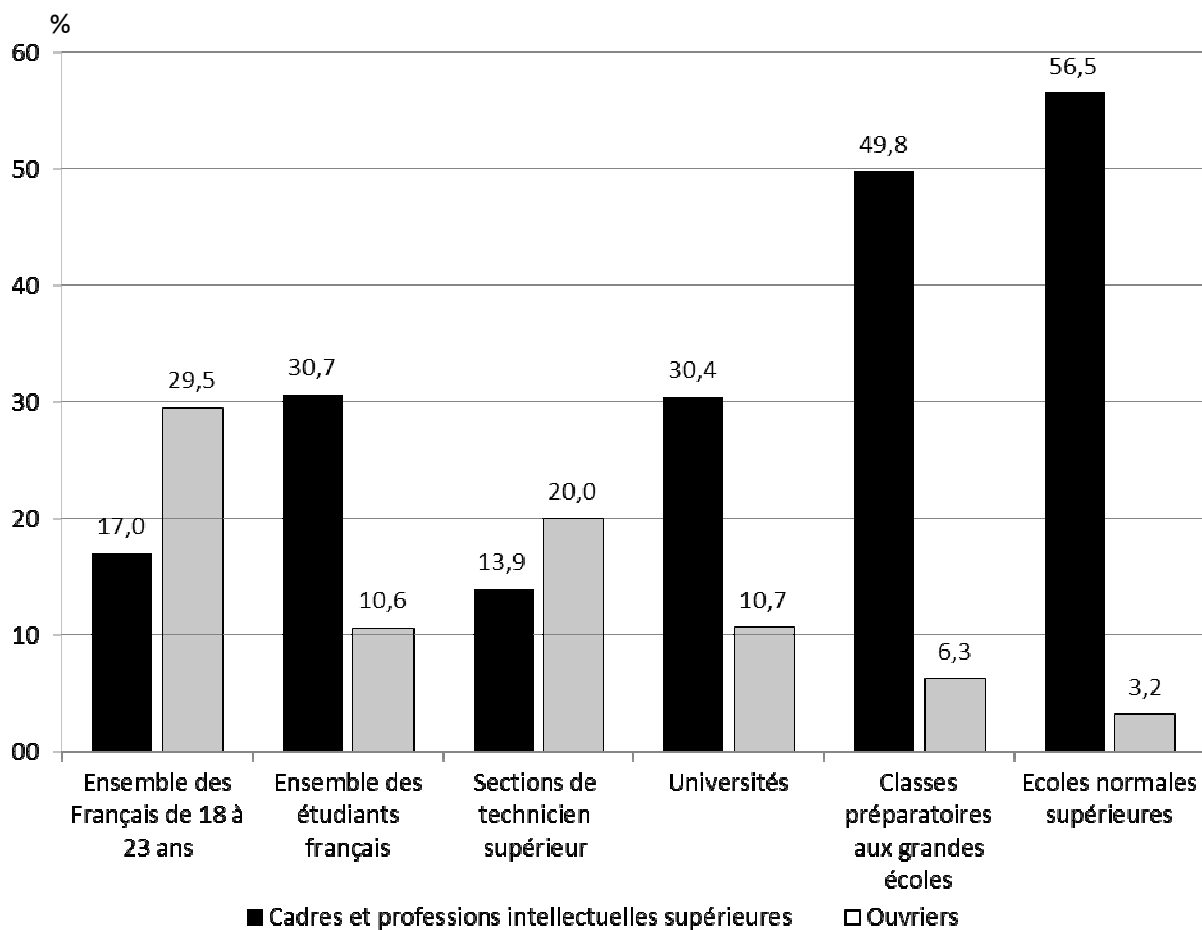
Projets et stratégies deviennent encore plus importants dans l'enseignement supérieur, où en particulier l'auto-sélection est omniprésente, notamment pour l'accès aux filières sélectives. Ainsi, les classes préparatoires aux grandes écoles, à valeur scolaire identique, sont nettement plus souvent choisies par les jeunes de milieu favorisé. Au total, le "paysage" des études supérieures est donc socialement très contrasté.

Source : « Les causes sociales des inégalités à l'école », DURU-BELLAT Marie, *Comprendre*, n°4, octobre 2003.

⁽¹⁾ Cognitives : relatives aux connaissances.

DOCUMENT 3

Origine sociale des étudiants français au cours de l'année 2012-2013
(en %)



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013.

Lecture : les étudiants issus de la catégorie « ouvriers » représentaient 20% des étudiants inscrits dans les sections de technicien supérieur à la rentrée 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**Économie approfondie**

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

SUJET : Comment la politique de la concurrence peut-elle lutter contre l'abus de position dominante ?

DOCUMENT

L'Autorité de la concurrence peut ordonner aux intéressés de mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles dans un délai déterminé ou imposer des conditions particulières. Elle peut aussi accepter des engagements proposés par les entreprises ou organismes et de nature à mettre un terme à ses préoccupations de concurrence susceptibles de constituer des pratiques prohibées [...].

Elle peut infliger une sanction pécuniaire applicable soit immédiatement, soit en cas d'inexécution des injonctions, soit en cas de non-respect des engagements qu'elle a acceptés.

Les sanctions pécuniaires sont proportionnées à la gravité des faits reprochés, à l'importance du dommage causé à l'économie, à la situation de l'organisme ou de l'entreprise sanctionnée ou du groupe auquel l'entreprise appartient et à l'éventuelle réitération de pratiques prohibées par le présent titre. Elles sont déterminées individuellement pour chaque entreprise ou organisme sanctionné et de façon motivée pour chaque sanction.

Si le contrevenant n'est pas une entreprise, le montant maximum de la sanction est de 3 millions d'euros. Le montant maximum de la sanction est, pour une entreprise, de 10 % du montant du chiffre d'affaires mondial hors taxes le plus élevé réalisé au cours d'un des exercices clos depuis l'exercice précédant celui au cours duquel les pratiques ont été mises en œuvre.

Source : Code de commerce - Article L464-2

| |
|--|
| ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie |
|--|

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment la dynamique démographique agit-elle sur l'épargne ?

DOCUMENT 1

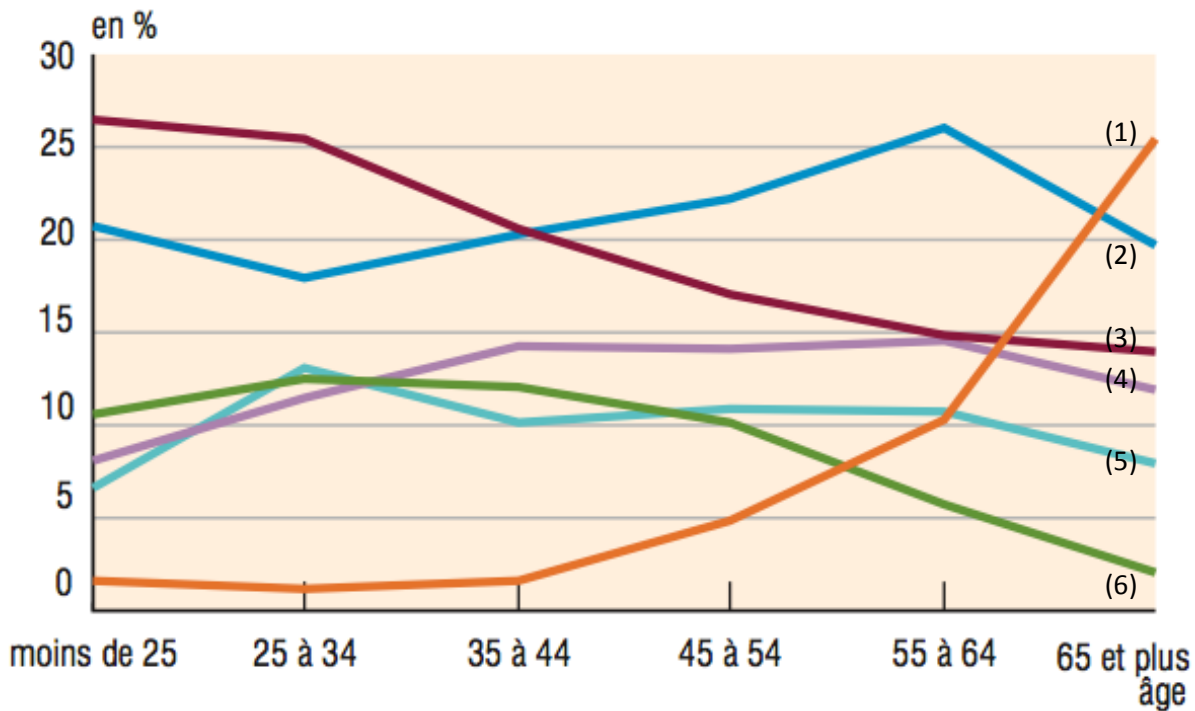
Les seniors de 2020 seront la première génération de seniors à bénéficier massivement d'une hausse de l'espérance de vie et de vie en bonne santé, après avoir bénéficié de carrières professionnelles complètes et de doubles sources de revenus au sein des couples. Ce seront aussi les dernières cohortes⁽¹⁾ à ne pas subir les effets du déséquilibre du système de retraites. Leur situation sera donc meilleure sur les plans physique et financier. Ils auront aussi vécu en immersion totale dans l'univers de la consommation. Leur propension à consommer⁽²⁾ sera donc plus élevée puisque toute leur vie, au même âge, ils auront consommé davantage que les générations précédentes.

Source : « Les nouvelles générations de seniors bénéficient de meilleures conditions physiques et financières que les précédentes », *CREDOC consommation et modes de vie*, n°261, Juin 2013.

- (1) Cohorte : étude sur une période donnée d'une population avec des caractéristiques communes.
- (2) Propension à consommer : rapport, à un moment donné, entre le montant en valeur absolue de la consommation et celui du revenu.

DOCUMENT 2

Affectation prioritaire, selon l'âge de la personne de référence du ménage, de 10 % de revenus supplémentaires en France métropolitaine



- (1) En faire profiter vos proches
- (2) Dépenser plus pour vos loisirs et vos vacances
- (3) Épargner
- (4) Dépenser plus pour l'équipement de votre logement
- (5) Dépenser plus pour votre logement, votre résidence secondaire
- (6) Rembourser vos crédits et vos dettes

Lecture : 27 % des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans déclarent qu'ils affecteraient un surplus de ressources à l'épargne. Les modalités les moins citées ne sont pas reprises sur le graphique.

Source : Enquête budget de famille, INSEE, 2006.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Vous montrerez que l'Union européenne repose sur un modèle de gouvernance multiniveaux.

DOCUMENT

Bien que l'environnement relève de plus en plus d'une compétence européenne ou régionale, il n'y a jamais eu, dans les traités, un octroi de compétence à la Commission européenne en matière énergétique. Il s'agit bien d'un domaine de compétence régalién⁽¹⁾ national. En France, accepter de faire de l'énergie une compétence européenne de droit revenait à mettre les choix nucléaires en débat. Or l'État n'a jamais accordé de véritable pouvoir sur ce sujet aux collectivités territoriales. L'énergie est un domaine où lui seul décide, par exemple de l'implantation d'un réacteur nucléaire. Cette tradition date de la libération et de la mise en place en 1945 de monopoles publics [...]. Elle a toutefois été renforcée dans les années 1970 avec le nucléaire, une énergie qui ne se développe qu'au sein des pays ayant un pouvoir centralisé. Dans un cadre institutionnel décentralisé, les programmes nucléaires sont en effet aussitôt bloqués par les collectivités locales sous la pression populaire.

Mais, depuis le début des années 1990, la Commission européenne a remis en cause, au nom de la concurrence, les monopoles publics d'État. Elle a obtenu la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz. Par le droit de la concurrence, elle a donc réussi à remodeler complètement le secteur énergétique européen. Aujourd'hui, le modèle énergétique décentralisé allemand domine en Europe et a été adopté notamment par l'Espagne, l'Italie, la Belgique...

La Commission a par ailleurs une compétence, au titre de l'environnement, sur les questions relatives au climat. C'est l'Europe qui négocie dans le cadre des conférences des Nations unies et non pas chacun des 27 États membres. *De facto*, le paquet climat-énergie, adopté en décembre 2009 par le Conseil européen, fixe ainsi des objectifs d'efficacité énergétique, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de parts de marché des énergies renouvelables. Malgré le vide juridique, l'Europe a donc réussi à prendre fortement position sur l'énergie.

Source : « Un défi pour la démocratie », ENDEWELD Marc, *Alternatives Économiques Poche* n°054, février 2012.

⁽¹⁾ Régalién : se dit des fonctions politiques et administratives (police, défense, justice) qui dépendent directement de l'État.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

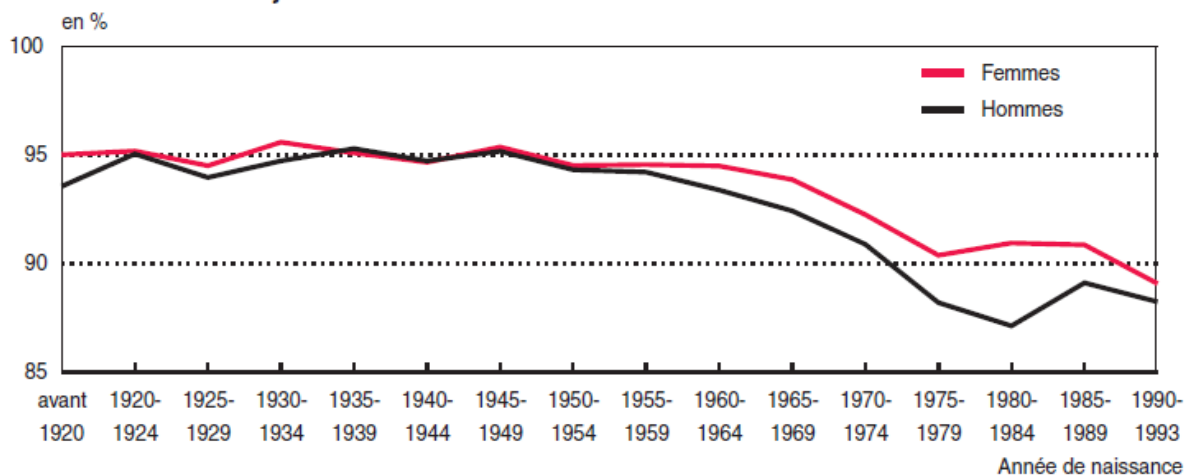
SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer l'inégale participation électorale ?

DOCUMENT 1

**Taux d'inscription sur les listes électorales selon
le sexe et l'année de naissance
(en %)**



Champ : Français résidant en France métropolitaine

Source : INSEE, 2012.

DOCUMENT 2

Depuis la fin des années soixante-dix, l'abstention tend à s'accroître d'un scrutin à l'autre. Les milieux sociaux les moins favorisés, les personnes les plus en marge du marché du travail sont les plus prompts à s'abstenir, mais il existe aussi des différences importantes entre générations. Elles commencent dès l'inscription sur les listes électorales : les jeunes générations sont moins souvent inscrites que leurs aînées et l'écart est nettement plus élevé pour les non-diplômés. Du fait de leurs relativement faibles taux d'inscription et de participation, les plus jeunes apparaissent sous-représentés parmi les votants, comme les chômeurs, les habitants des zones urbaines sensibles, les familles monoparentales, les ouvriers non qualifiés et les employés de commerce. À l'opposé, les agriculteurs exploitants et les retraités sont sur-représentés, comme les ruraux et les cadres. L'abstention systématique à différents scrutins successifs reste limitée, concernant environ 8 % des inscrits ; ceux qui s'abstiennent le plus à une élection donnée sont avant tout des électeurs intermittents.

Source : « Les enfants des baby-boomers votent par intermittence, surtout quand ils sont peu diplômés », JUGNOT Stéphane, FRÉMEAUX Nicolas, *France, portrait social*, 2010.